

Importance des variétés locales, de l'oléastre et des pratiques traditionnelles de l'oléiculture dans la région de Chefchaouen (Nord du Maroc)

Ater M., Barbara H., Kassout J.

in

Ater M. (ed.), Essalouh L. (ed.), Ilbert H. (ed.), Moukhli A. (ed.), Khadari B. (ed.).
L'oléiculture au Maroc de la préhistoire à nos jours : pratiques, diversité, adaptation, usages, commerce et politiques

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 118

2016

pages 109-121

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007171>

To cite this article / Pour citer cet article

Ater M., Barbara H., Kassout J. **Importance des variétés locales, de l'oléastre et des pratiques traditionnelles de l'oléiculture dans la région de Chefchaouen (Nord du Maroc)**. In : Ater M. (ed.), Essalouh L. (ed.), Ilbert H. (ed.), Moukhli A. (ed.), Khadari B. (ed.). *L'oléiculture au Maroc de la préhistoire à nos jours : pratiques, diversité, adaptation, usages, commerce et politiques*. Montpellier : CIHEAM, 2016. p. 109-121 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 118)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Importance des variétés locales, de l'oléastre et des pratiques traditionnelles de l'oléiculture dans la région de Chefchaouen (Nord du Maroc)

Mohammed Ater, Hicham Barbara, Jalal Kassout

Laboratoire Diversité et Conservation des Systèmes Biologiques. Département de Biologie.
Faculté des Sciences, Université Abdelmalek Essaâdi. BP 2062, Tétouan, 93030, Maroc

Résumé. Une enquête a été réalisée auprès des agriculteurs dans la région de Chefchaouen (Nord-Ouest du Maroc) au sein d'un territoire représentatif des agroécosystèmes traditionnels de montagne. Les résultats mettent en évidence l'importance des variétés locales dans les oliveraies traditionnelles. Cependant, la représentativité des variétés sélectionnées est en nette progression. La variété « Zeitoun Beldi » qui correspondrait à la « Picholine marocaine » est la variété dominante, alors que les autres variétés locales sont moins bien représentées. La forme spontanée (Oléastre) est bien intégrée dans l'exploitation et la gestion des vergers traditionnels. Les agriculteurs l'utilisent couramment pour la multiplication des variétés locales par greffage et accessoirement pour la production d'huile. La valorisation du savoir-faire traditionnel et de l'ancrage territorial permettrait la conservation des oliveraies traditionnelles bien adaptées aux réalités socio-économiques.

Mots-clés. Olivier - Variétés locales - Agroécosystème traditionnel - Zeitoun - Oléastre

Title. Importance of local varieties, oleaster and traditional practices of olive cultivation in the region of Chefchaouen (Northern Morocco)

Abstract. The Chefchaouen region (Northwestern Morocco) is a representative area of rural landscapes of the Rif mountains and traditional agroecosystems. Surveys were conducted with farmers in 15 villages (dchars) of the study area. The results show a varietal diversity in olive particular through the continued cultivation of local varieties. However, it should be noted that local varieties are used by 44 % of farmers surveyed, while selected varieties increase and are used by 64.5% of farmers. The "Zeitoun Beldi" variety which corresponds to the "Picholine marocaine" is the dominant variety. The other local varieties are relatively rare. Generally, these varieties are propagated by grafting on oleaster and unusually by cuttings. Spontaneous form (oleaster) is integrated into the operation and management of traditional orchards. Traditional practices of farmers commonly use oleasters not only for the grafting of local varieties of olive trees but also for the production of olive oil. Enhancement of traditional knowledge would allow the preservation of traditional olive groves well adapted to the socio-economic realities.

Keywords. Olivier - Local varieties - Traditional agroecosystem - Zeitoun - Oleaster

Introduction

La région méditerranéenne représente l'aire naturelle de l'olivier et le berceau de sa domestication. L'olivier y présente une grande diversité comme l'atteste le grand nombre de variétés recensées dans différents pays (Espagne (Barranco et Rallo, 2000) ; Italie, (Albertini *et al.*, 2011) ; France, (Khadari *et al.*, 2003) ; Portugal, (Cordeiro *et al.*, 2008)) et dans les collections de germplasm (Bartoloni 2008 ; Baldoni et Belaj, 2009 ; Haouane *et al.*, 2011). En contraste avec cette situation, le Maroc représente une exception dans le paysage oléicole méditerranéen avec un profil variétal singulier, où malgré la présence de variétés locales domine la « Picholine marocaine » dénommée localement « Zeitoun » ou « Zeitoun Beldi » (Boulouha *et al.*, 1992 ; Khadari *et al.*, 2008). La dominance de cette variété n'est pas récente mais remonterait à des époques historiques très anciennes (Moukhli *et al.*, 2013 ; Kahadari et Mokhli, 2016). L'analyse de la diversité génétique de l'oliveraie des jardins Ménara créée au XII^{ème} siècle considérée comme un conservatoire du patrimoine oléicole marocain confirme l'ancienneté de cette dominance (Charfi *et al.*, 2008).

L'olivier représente la principale espèce fruitière au Maroc où il occupe des superficies de plus en plus importantes. En effet, l'oléiculture connaît actuellement une grande extension avec une augmentation continue des superficies oléicoles. Le Plan Maroc Vert a pour objectif d'atteindre 1 220 000 ha à l'horizon 2020 soit le double de la surface de 2010 et ce conformément au contrat programme oléicole mis en place par le Ministère de l'Agriculture (MAPM, 2008). Le corollaire de cette dynamique est l'évolution vers la modernisation des vergers et des pratiques oléicoles, ce qui va accentuer la marginalisation des vergers et des pratiques traditionnelles.

Ainsi, on peut considérer que l'oléiculture marocaine peut être caractérisée entre autres par deux traits importants : i) la dominance d'une variété, la « Picholine Marocaine » ; ii) l'extension des superficies et la modernisation des pratiques oléicoles avec l'utilisation intensive des plants d'olivier produits en pépinière.

La région Nord du Maroc et particulièrement la péninsule Tingitane est caractérisée par la dominance du système de production agro-sylvopastoral et la pratique de l'agriculture traditionnelle de subsistance. En effet, les agroécosystèmes traditionnels de cette région se caractérisent par l'importance de l'agro-diversité et la persistance de variétés locales et des pratiques traditionnelles (Hmimsa et Ater, 2008 ; Ater et Hmimsa, 2008 et 2013). L'olivier représente une culture capitale pour l'économie domestique et la sécurité alimentaire des paysans de ces régions. C'est une espèce structurante du paysage arboricole local où les oliveraies occupent la première place avec des superficies importantes. Les vergers traditionnels de ces régions se différencient par la persistance de variétés traditionnelles locales (Haouane, 2012).

Les changements que connaît actuellement l'oléiculture marocaine dans le cadre des récentes orientations de la politique agricole nationale vont engendrer des répercussions importantes sur les pratiques oléicoles. Dans le cas particulier des agroécosystèmes traditionnels on peut alors s'interroger sur le devenir de la diversité variétale locale et sur l'évolution des préférences des agriculteurs dans le cadre des pratiques traditionnelles. La région de Chefchaouen avec l'étendue de ses agroécosystèmes de montagne représente un bon cas d'étude.

I – Matériels et méthodes

La zone d'étude correspond à la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen (Figure 1). Les enquêtes ont eu lieu dans 15 dchars¹ répartis sur différentes communes représentatives de la région (Figure 2; Tableau 1). Ce territoire est divisé en 4 zones agro-climatiques contrastées (zone côtière, zone de montagne, zone sud et oued Zaz). Les zones côtières et de montagne sont moins favorables à l'agriculture. Pour la zone côtière, le climat est y plus aride avec des vents d'Est forts et fréquents. Pour la zone de montagne, le relief accidenté réduit considérablement les surfaces agricoles utiles. L'agriculture représente avec l'élevage les principales activités économiques de la région mettant en relief le caractère agropastoral de la zone d'étude. L'agriculture pratiquée est une agriculture traditionnelle de subsistance qui emploie 85% de la population active de la région (DPA Chefchaouen, 2012).

L'enquête a été réalisée avec un questionnaire conçu pour récolter des informations concernant : la socio-économie, l'agro-diversité, la diversité de l'olivier cultivé, les pratiques et les usages de l'oléastre. Pour chaque site, un échantillon de 20 agriculteurs a été interrogé sauf le site d'El Aachaich où l'enquête n'a touché que 15 agriculteurs. Ainsi, l'étude totalise un échantillon de 295 agriculteurs interrogés.

¹ Dans le pays Jbala, « dchar » correspond à une agglomération rurale équivalente à un hameau.



Figure 1. Délimitation du territoire de la zone d'action du DPA de Chefchaouen

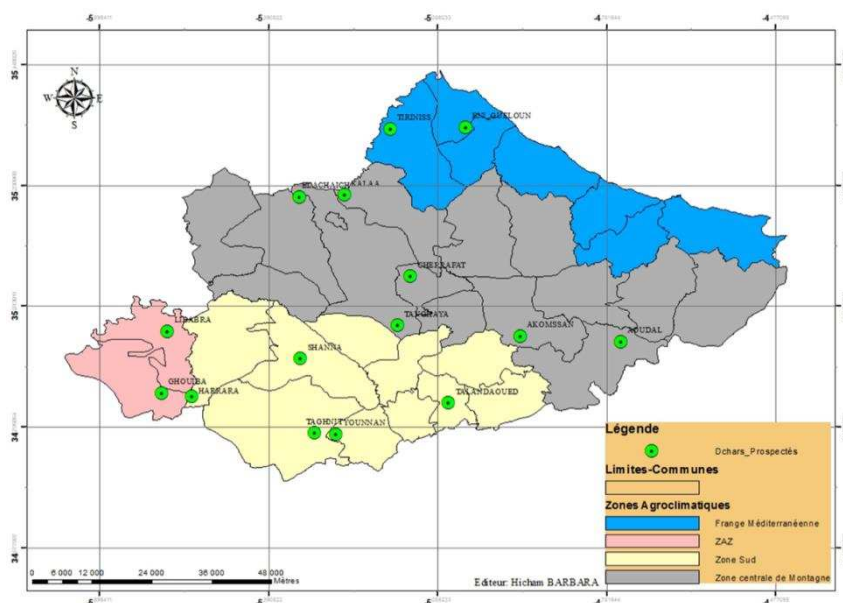


Figure 2. Localisation des sites d'études sur la carte de délimitation des zones agro-climatiques

Pour apprécier l'agro-diversité et la diversité des variétés d'olivier nous avons utilisé la technique des listes libres (free listing) dont les données ont été analysées avec le logiciel FLAME (Pennec *et al.*, 2012). Cette analyse tient compte de l'ordre d'apparition des variétés dans les listes et de leurs fréquences en calculant un indice de « saillance » (Indice de Smith) qui permet de distinguer les variétés prépondérantes. Le coefficient de détermination (R^2) permet de vérifier la concordance des classements proposés par les personnes enquêtées.

Tableau 1. Localisation des sites d'études et informations sur les communes. Le pourcentage (%) oléiculture est estimé par rapport à la superficie arboricole arboricole totale de la commune.

Zones Agroclimatiques	Dchar	Coordonnées Longitude N Latitude W	Altitude (m)	Commune rurale	% oléiculture
Frange Méditerranéenne	Bni Gueloun	35°23.661 05°00.964	10	Tizgane	14,3
	Tiriniss	35°19.520 05°10.422	218	Tassift	85,7
Zone Centre de Montagne	Akomssan	34°56.973 04°56.863	736	Bab Berred	65,4
	Aoudal	34°57.043 05°45.225	1044	Tamorot	82,6
	Cherrafat	35°03.938 05°06.381	843	Bni Derkoul	87,3
	El Achaich	35°12.366 05°19.964	464	Dardara	72,7
	Kalaa	35°12.136 05°15.121	780	Talambot	92,7
	Tanghaya	34°58.744 05°08.178	842	Bab Taza	82,5
Zone Sud	Harrara	34°51.586 05°32.050	190	Ain Beida	70,1
	Shanna	34°54.656 05°20.337	600	Mokrisset	70,8
	Taghnit	34°46.985 05°17.979	388	Zoumi	80,7
	Talandaoued	34°50.208 05°04.039	528	Bni Ahmed Charkia	75,4
	Younnan	34°46.446 05°17.053	295	Kalaat Boukorra	76,4
ZAZ	Ghouiba	34°51.192 05°34.969	331	Asjen	95,5
	Libabra	34°58.132 05°34.273	291	Brikcha	95,5

II – Résultats et discussions

1. Trait marquants des agroécosystèmes traditionnels de la région

Les résultats des enquêtes confirment les principales caractéristiques de l'agriculture traditionnelle dans les agroécosystèmes des montagnes rifaines et dans le pays Jbala, telles qu'ils ont été exposées dans des travaux antérieurs (Hmimsa et Ater, 2008, Ater et Hmimsa, 2008 et 2013). Parmi les résultats obtenus, et afin de comprendre la nature des pratiques oléicoles dans la région, deux d'entre eux sont retenus : la structure du foncier et la pratique de la polyculture.

En ce qui concerne la structure du foncier on peut la résumer en trois points : la petite taille des exploitations, l'éclatement des SAU² et le statut foncier. i) La petite taille des exploitations est une caractéristique générale : 84% des paysans enquêtés possèdent des exploitations d'une superficie inférieure à 5 ha (Figure 3). Cette estimation concorde parfaitement avec les données officielles (DPA³ Chefchaouen, 2012) qui estime à 86% les exploitations de ce type. L'écrasante prédominance des petites et micropropriétés est relativement ancienne puisque les statistiques datant de l'époque coloniale s'y réfèrent (Alta Comisaria di España en Marruecos, 1948). Depuis, les exploitations traditionnelles où dominent la micro et petite propriété façonnent le paysage agricole marocain (Pascon et Ennaji, 1986 ; Bajeddi, 2001 ; Akesbi, 2001). ii) L'éclatement des exploitations en grand nombre de micro parcelles accentue la réduction et l'émiettement de la SAU dont dispose les paysans. En effet, le nombre moyen de parcelles par paysan est de 6 parcelles différentes souvent éloignées les unes des autres et destinées à des usages différents. iii) Enfin, le statut foncier représente une autre contrainte pour la valorisation des terrains agricoles. En effet, bien que le statut dominant soit le melk⁴ (86% des paysans), on note le faible recours à l'immatriculation qui s'explique pour des raisons historiques : contrairement au protectorat français, le protectorat espagnol n'a pas introduit le cadastre dans sa zone d'influence. L'enregistrement des propriétés n'a commencé qu'après l'indépendance. Par conséquent, la limitation des propriétés est source de litiges permanents non seulement entre voisins mais aussi entre les paysans et l'Etat.

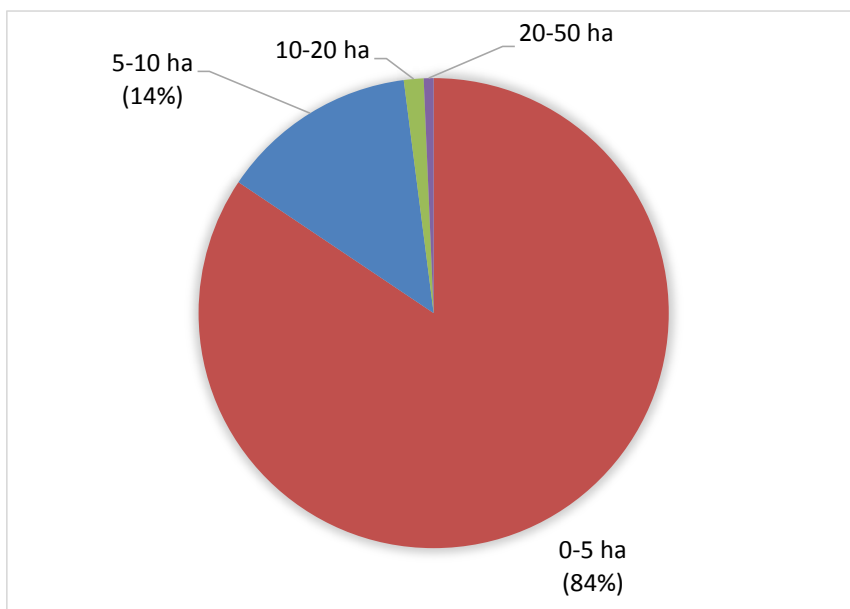


Figure 3. Importance relative des différentes classes de propriétés en hectare (ha) montrant l'écrasante dominance de la petite propriété

² SAU : Surface Agricole Utile

³ Direction Provinciale de l'Agriculture selon l'ancien organigramme du Ministère de l'Agriculture

⁴ Propriété privée

En ce qui concerne l'agro-diversité, le trait dominant est la pratique de la polyculture. En effet, les cultures pratiquées par les paysans sont très diversifiées et on ne compte pas moins de 61 cultures différentes⁵ : 8 céréales, 9 légumineuses, 23 maraichers, 19 fruitiers et 2 cultures fourragères. Le nombre moyen de cultures pratiquées par agriculteur est estimé à 16 cultures différentes. L'agro-diversité est caractérisée par l'importance relative des fruitiers qui occupent 34.5% de la SAU. Le figuier et la vigne se distinguent par une grande diversité variétale. Cependant, l'olivier représente la principale culture fruitière et occupe la majorité de la superficie arboricole. En effet, mis à part la commune de Beni Gueloun où il représente seulement 14% de la superficie arboricole, il occupe en moyenne environ 77% de la superficie arboricole totale (Tableau 1).

Ces caractéristiques montrent que ces régions ne peuvent en aucun cas être concernées par les programmes de mise à niveau et de modernisation de l'agriculture. La structure du foncier représente un sérieux handicap qui ne peut être contourné par le recours à l'agrégation tel qu'elle est promue par le PMV⁶. Le pilier 2 du PMV qui vise la petite agriculture dite solidaire dans les zones périphériques défavorisées comme les agroécosystèmes de montagne recommande la reconversion vers des filières plus adaptées et plus attractives. Pour la région de Chefchaouen, c'est la filière caprine qui est mise en avant comme filière d'agrégation sociale (Kradi, 2012). Privilégier ce type de priorité contribue à la marginalisation et à la dévalorisation de l'agriculture traditionnelle et des produits de terroir. Cela expose notamment les cultures bien ancrées dans le paysage de la région comme l'olivier et les pratiques traditionnelles de l'oléiculture. Cependant, la reconversion et la spécialisation dans des filières imposées sont difficilement acceptables par les paysans habitués à la polyculture qui est la base de l'agriculture de subsistance.

2. Diversité des variétés locales

Les enquêtes ont permis de dresser le profil variétal des oliveraies et de lister les variétés reconnues par les agriculteurs. D'une manière générale, les agriculteurs identifient deux groupes distincts : des variétés sélectionnées d'introduction récente souvent désignées par le vocable « rouni⁷ » et des variétés traditionnelles locales désignées par le vocable « beldi⁸ ». Cette distinction a été signalée dans une étude ethnobotanique (Haouane, 2012) sur les classifications vernaculaires de l'olivier au Maroc. Cette dichotomie en groupes opposés par l'origine allochtone ou autochtone est fondée sur la reconnaissance et l'attachement au local. Par contre, la dualité beldi-roumi est bien connue au Maroc où les anthropologues ont étudié différents contextes d'utilisation de cette terminologie (Simenel, 2010 ; Jabiot, 2015).

En ce qui concerne les variétés sélectionnées, il s'agit de variétés multipliées et diffusées par les pépinières. Le plus souvent, les plants sont obtenus par les agriculteurs dans le cadre de programmes gouvernementaux. D'une manière générale, les agriculteurs n'identifient pas d'une manière précise les variétés sélectionnées qu'ils exploitent. Parmi les variétés utilisées figurent en première place des variétés marocaines : la « Picholine marocaine », Haouzia et Mnara. Ces deux dernières variétés correspondent à une introduction relativement récente. Pour les anciennes oliveraies, c'est la « Picholine marocaine » qui a été majoritairement utilisée et qui est souvent désignée par les agriculteurs par « Zeitoun banquette ». En effet, il y a eu des plantations massives de ce type entre 1960 et 1975 dans le cadre du projet « Derro⁹ ». Cependant, certaines variétés étrangères surtout d'origine espagnole comme *Gordale* et *Manzanilla* ont été également citées, mais elles sont très rares.

⁵ Bien que ne figurant pas sur les listes par omission volontaire des agriculteurs, le cannabis représente une culture importante dans la région.

⁶ Programme Maroc Vert

⁷ Signifie d'origine allochtone, viens d'ailleurs

⁸ Signifie d'origine autochtone locale, du « bled »

⁹ Projet de développement rural du Rif occidental (DERRO) lancé en 1965

En ce qui concerne les variétés locales, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de variétés au sens strict¹⁰, mais qu'il s'agit de variétés nommées et reconnues par les agriculteurs suivant une classification vernaculaire. Ces variétés sont multipliées par les agriculteurs eux-mêmes par bouturage ou le plus souvent par la pratique du greffage sur l'oléastre. La liste des variétés recensées a été limitée à 5 variétés principales : *Zeitoun*, *Bouchouk*, *Hamrani*, *Meslal* et *Semlal*. Cependant, d'autres variétés rares dans la région comme *Kortbi* et *Mchok* ont été également citées. Donc, cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas toutes les dénominations qui ont été citées par les agriculteurs. En effet, nous n'avons pas tenu compte de certaines variations dans la déclinaison des noms des variétés. Par exemple, la variante *Bouchouika* a été considérée comme synonyme de *Bouchouk*. De même nous n'avons pas tenu compte des variantes que les agriculteurs réalisent pour différencier les variétés en ajoutant des attributs tels que la taille (« Laghli¹¹ » et « Rkik¹² ») ou la couleur (« Lekhal¹³ ») aux dénominations. Une étude plus exhaustive concernant le système de dénomination et de classification des variétés locales d'olivier dans la région (Haouane, 2012) fait état des variétés nommées « Khouzbi » et « Fakhfoukha » que nous avons considérées comme des synonymes de « Meslala » en se basant sur la description du fruit et de son usage exclusif pour l'olive de table. Mis à part ces variations autour des noms et des synonymies supposées, on peut considérer que le profil variétal analysé lors de l'enquête est similaire à celui présenté par Haouane (2012).

D'autre part, la consultation des archives coloniales espagnoles (Torrés, 1930 ; Alta Comisaria De Marruecos, 1948) donne une idée sur le profil variétal qui existait dans la région au début du siècle dernier. Les variétés locales reconnues et décrites par les agronomes espagnols sont : *Asemnal*, *Bouchouk*, *Kortobi* et *Meslala*. L'oléastre ou « Acebuche » en espagnol, est reconnu par la dénomination « Berri » et recensé comme une variété spontanée mais exploitée par les populations. La variété *Asemnal* qui correspondrait à *Semlal* a été signalée comme rare bien que bien appréciée par les populations. Elle serait issue, comme l'oléastre, de semis tout en s'en différenciant par certains caractères (Torrés, 1930). Le fait remarquable est l'absence de référence à la variété *Homrani* et surtout « Zeitoun »¹⁴. L'absence de cette dernière pourrait s'expliquer par le fait que le nom « Zeitoun » qui signifie littéralement « olive » en arabe n'a pas été considéré comme un nom spécifique d'une variété par les agronomes espagnols.

3. Importance relative des variétés

Le dépouillement des enquêtes montre que les oliveraies de la zone sont composées de 45% de variétés locales et de 55% de variétés sélectionnées (Tableau 2). L'importance accrue des variétés sélectionnées dans la composition des vergers traduit l'intérêt accordé par les agriculteurs à ces variétés dans le renouvellement et l'extension des vergers. Cependant, il faut noter que l'importance relative des deux types de variétés peut varier d'un site à l'autre. En effet, dans certains sites les agriculteurs déclarent exploiter exclusivement des variétés locales ou au contraire des variétés sélectionnées (Tableau 2). Les seuls sites caractérisés par l'absence des variétés locales sont Tiriniss et Bni Gueloun tous les deux situés dans une zone agro-climatique considérée peu favorable à la culture de l'olivier (Figure 2) et où les vergers sont relativement récents.

¹⁰ En agronomie, variété homologuée et inscrite au catalogue

¹¹ Signifie « gros » en arabe

¹² Signifie « maigre » en arabe

¹³ Signifie « noir » en arabe

¹⁴ Ces deux variétés sont très proches.

Tableau 2. Fréquence relative des différentes variétés estimée dans les enquêtes et exprimée en pourcentage

Variété Dchars	Variétés locales						Variétés sélectionnées
	Zeitoun	Bouchouk	Homrani	Meslal	Semlal	Total	Zeitoun roumi
Akomssan	29					29	71
Aoudal	36					36	64
Bni Gueloun						0	100
Cherrafat	18					18	82
El Achaich		11	5	2		18	82
Ghouiba	77	2		1	19	99	1
Harrara	100					100	0
Kalaa	12	4	1	1		18	82
Libabra	35	3		2		40	60
Shanna	64	3		1		68	32
Taghnit	55	6		1		62	38
Talandaoued	43	8		5		56	44
Tanghaya	78					78	22
Tiriniss						0	100
Younnan	49	5				54	46
Moyenne	39,7	2,8	0,4	0,9	1,3	45,1	54,9

En ce qui concerne, la représentativité des différentes variétés locales, on note la dominance de la variété Zeitoun qui représente environ 40% de la composition des vergers, contre seulement 5% pour le reste des variétés. La variété Bouchouk bien qu'elle ne représente que 2,8 % des vergers, est relativement bien représentée sur le territoire. Elle a été recensée dans 8 sites sur les 15 visités. Par contre, la variété Semlal a été observée sur un seul site à Ghouiba. D'une manière générale, les vergers sont poly-variétaux et le nombre moyen de variétés plantées par agriculteur est de 3 variétés.

L'analyse des listes libres montre que les classements donnés par les agriculteurs sont cohérents avec un coefficient de détermination (R^2) de 0.75. On note la forte préférence des agriculteurs pour la variété « Zeitoun ». En effet, tous les paramètres de l'analyse (Tableau 3) la classent en tête de liste. Elle présente les valeurs les plus élevées à la fois par la fréquence (0.79) et par l'indice de Smith (0.759) (Tableau 3). Cette variété est à la fois la plus citée et la plus appréciée par les agriculteurs. Les variétés sélectionnées regroupées sous la dénomination « Zeitoun Roumi », ont une fréquence voisine à Zeitoun mais s'en différencient par un indice de Smith inférieur. Ces analyses de fréquences montrent que les agriculteurs accordent une certaine préférence pour la variété Zeitoun. Mis à part, la variété Bouchouk, qui présente une fréquence de 0.346, les autres variétés sont beaucoup moins citées. Les variétés locales, bien que reconnues et citées, sont moins appréciées et marginalisées par les agriculteurs.

L'importance de l'appréciation de la variété « Zeitoun » ou « Picholine marocaine » dans la région a suscité de nouvelles formes de valorisation. On peut citer comme exemple, la production d'une huile extra vierge, monovariétale et certifiée Bio sous la marque « FARIDA » à Ain Beida. Cette marque est produite par le GIE¹⁵ « Femmes du Rif » créé en 2003 et qui regroupe une dizaine de coopératives et plus de 300 femmes.

Tableau 3. Résultats de l'analyse des listes libres

Variété	Nombre d'observations	Fréquence	Indice de Smith
Zeitoun	233	0,790	0,759
Zeitoun roumi	226	0,766	0,458
Bouchouk	102	0,346	0,240
Meslal	49	0,166	0,075
Homrani	26	0,088	0,049
Semlal	7	0,024	0,014

4. Importance de « l'oléastre » pour l'oléiculture traditionnelle

L'oléastre dénommé localement « Berri » correspond à des formes spontanées d'olivier. Ces formes peuvent être aussi bien des formes sauvages (*Olea europea sub olea var sylvestris*) que des formes férales correspondant à des échappées de culture issues de semis d'oliviers cultivés. La reconnaissance des deux formes cultivées et spontanées est très ancienne et bien décrite dans les anciens manuels agronomiques¹⁶ et botaniques andalous¹⁷.

Dans la majorité des sites étudiés, l'exploitation de l'oléastre est une pratique courante en oléiculture traditionnelle. En effet, 71% des agriculteurs enquêtés ont déclaré posséder et exploiter des oléastres, sauf le dchar de Béni Gueldoun où seulement 5 % des agriculteurs ont déclaré posséder des oléastres (Tableau 4). Le nombre moyen de pieds possédés par agriculteur est de 21-22 arbres et peut varier d'un agriculteur à l'autre d'un minimum de 3 à un maximum de 55 arbres (Tableau 4). Parmi les facteurs qui peuvent favoriser l'exploitation des oléastres, la proximité et la nature du couvert forestier seraient des facteurs déterminants. En ce qui concerne l'occupation du sol, les oléastres exploités peuvent aussi bien se trouver sur des terrains cultivés qui correspondent généralement à des terrains défrichés ou à l'intérieur de formations forestières de type matorral. En effet, quand les terrains font défaut les paysans peuvent parfois recourir aux anciennes pratiques de cultures sur brulis (Fay, 1973).

Les usages principaux de l'oléastre sont : le greffage où il sert de porte-greffe pour des variétés cultivées et la production de l'huile. Les oléastraies¹⁸ peuvent procurer d'autres services pour la population (parcours et bois de feu) ou caractériser les sites maraboutiques à caractère sacré (Taïqui, 2009).

¹⁵ Groupement d'Intérêt Economique

¹⁶ Ibn Al-Awwam, Le livre de l'agriculture, « Kitab al filaha ».

¹⁷ Abou L'Khayr Al Ishbili, Guide des plantes à l'usage des médecins, « Umdat al-tabib fi marfati al nabat ».

¹⁸ Formation végétale naturelle où domine l'oléastre

Le greffage représente l'usage le plus courant. En effet, 100% des agriculteurs possédant des oléastres déclarent les utiliser comme porte-greffe. Le greffage est une pratique ancienne pratiquée au Maroc seulement dans la région Nord où il aurait été introduit dans la région par « El Merouade » (Hmimsa, 2008) (Figure 4). La majeure partie des vergers traditionnels sont composés d'oliviers greffés sur des oléastres. Cette pratique représente un savoir-faire traditionnel bien ancré dans la région et qui façonne le paysage oléicole traditionnel. Une valorisation de cette pratique et des vergers qu'elle produit est en cours de réalisation dans un territoire voisin (Béni Aarous, Province de Larache). Un groupement a été créé et un cahier des charges a été élaboré pour déposer le label AOP¹⁹ « Huile d'Olive Bni Arouss » (Belaiche *et al.*, 2015). La principale caractéristique qui différencierait cette huile est qu'elle est produite exclusivement d'oliviers greffés et qu'elle a par conséquent certaines caractéristiques organoleptiques en plus de son image positive auprès des consommateurs.

En ce qui concerne la production de l'huile, c'est une pratique moins fréquente qui a été reportée seulement dans 6 sites (Tableau 4). En effet, seulement 23% des agriculteurs possédant des oléastres ont déclaré produire de l'huile. L'huile d'oléastre est produite en petite quantité souvent à la demande ou juste pour l'autoconsommation. Elle est réputée pour des usages médicinaux car on lui attribue certaines vertus thérapeutiques. Cependant, elle est également utilisée pour l'alimentation.

Tableau 4. Données relatives à l'exploitation de l'oléastre. * effectif et pourcentage des agriculteurs possédant des oléastres

Dchar	Agriculteur possédant des Oléastres*	Nombre moyen de pieds	Usages	Producteurs d'huile (%)
Akomssan	14 (70%)	30.1	Greffage	0
Aoudal	14 (70%)	7.3	Greffage	0
Bni Gueloun	1 (5%)	5	Greffage	0
Cherrafat	20 (100%)	2.5	Greffage et huile	45
El Achaich	15 (100%)	23.3	Greffage	0
Ghouiba	18 (90%)	19.4	Greffage	0
Harrara	6 (30%)	20.8	Greffage	0
Kalaa	18 (90%)	12	Greffage	0
Libabra	18 (90%)	47.2	Greffage et huile	35
Shanna	14 (70%)	15.7	Greffage	0
Taghnit	13 (65%)	20.5	Greffage et huile	45
Talandaoued	20 (100%)	55.5	Greffage et huile	65
Tanghaya	19 (95%)	16.6	Greffage	0
Tiriniss	8 (40%)	10.9	Greffage	0
Younnan	12 (60%)	7.8	Greffage et huile	55

¹⁹ Label : Appellation d'Origine Protégée

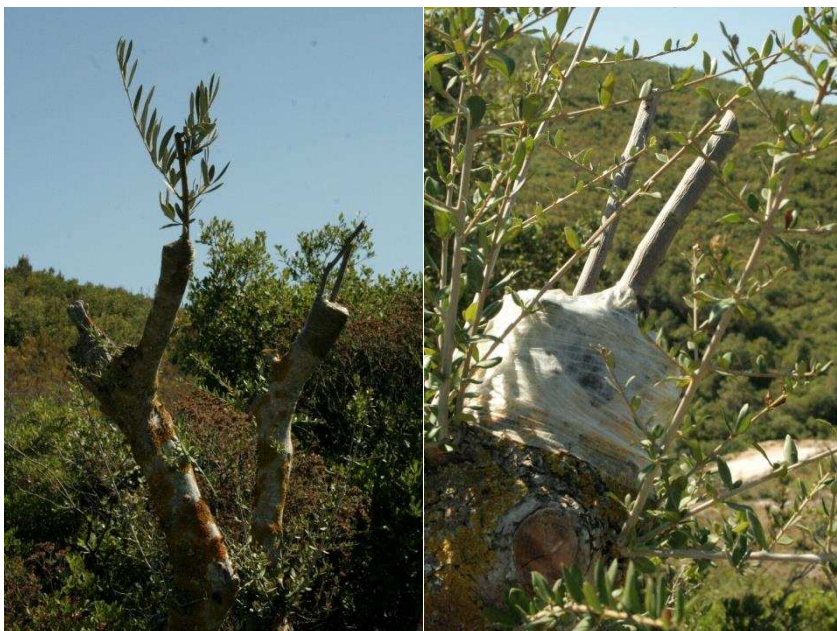


Figure 4. Oléastre greffé dans matorral et détail montrant la technique de greffe

Conclusion

Les variétés locales couvrent une bonne partie (45%) du verger oléicole traditionnel de la région. Cependant, l'importance des variétés sélectionnées est en nette progression à cause de l'extension des superficies oléicoles et du renouvellement des vieux vergers. Cette évolution constitue une menace pour la conservation de diversité variétale locale.

La variété « Zeitoun » domine de loin les autres variétés traditionnelles. Ainsi, malgré la persistance dans les vergers d'une certaine diversité variétale, la dominance à l'échelle nationale de la « Picholine marocaine » se confirme à l'échelle régionale. Parmi, les variétés locales recensées, seule la variété « Bouchouk » semble bien se maintenir par une représentation étendue et une bonne appréciation des agriculteurs.

Le savoir-faire local représenté par les pratiques traditionnelles est bien vivace même s'il est directement menacé par les évolutions récentes de l'oléiculture. L'exploitation de l'oléastre à travers la pratique de la multiplication par greffage des variétés cultivées et la production d'huile sont des spécificités fortes de la région. Si on y associe la présence de variétés locales rares, nous avons tous les ingrédients pour un ancrage territorial et une différenciation par l'origine à valoriser dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur oléicole traditionnel. Bien que des initiatives allant dans ce sens aient vu dernièrement le jour, elles restent insuffisantes par rapport aux potentialités de la région.

Les spécificités socio-économiques du secteur oléicole dans ces régions les empêchent de bénéficier durablement d'éventuelles retombées des programmes restructurant en cours. Par conséquent, l'opportunité de la conservation des agroécosystèmes des oliveraies traditionnelles représente une bonne alternative. Ainsi, le réalisme incite à axer les projets et initiatives de développement du secteur sur la valorisation des oliveraies traditionnelles. L'émergence au niveau local d'une prise de conscience de l'intérêt de promouvoir les produits locaux de terroir associée au récent développement de la législation marocaine en matière de labellisation sont des signes encourageants.

Remerciements

Ce travail a bénéficié de l'appui du projet « Pestolive » du programme Arimnet. Les auteurs tiennent à remercier Mr. EL Omari Moulay Abdelaziz Directeur du DPA de Chefchaouen pour toute l'aide et les facilités accordées, ainsi que Mrs. Ben Ali Elarbi et Younés Batoun du même service. Nous remercions également tous les agriculteurs qui ont bien voulu participer à l'enquête en acceptant de répondre à nos questions.

Références

- Akesbi N. (2001).** Les exploitations agricoles au Maroc Un diagnostic à la lumière du Recensement général agricole. *Critique économique*, Printemps 2001, n. 5, p. 5-23.
- Albertini E., Marconi G., Battistini A., Torricelli R., Pollastri L., Papa R., Bitocchi E., Raggi L., Di Minco G., Verones F. (2011).** Structure of genetic diversity in *Olea europaea* L. cultivars from central Italy. *Molecular Breeding*, April 2011, vol. 27, n. 4, p. 533-547. <http://dx.doi.org/10.1007/s11032-010-9452-y>
- Alta Comisaria de España en Marruecos. (1948).** *La obra material: Tétouan y Madrid. Talleres del Instituto Geographico y Catastral.*
- Ater M., Hmimsa Y. (2008).** Agriculture traditionnelle et agrodiversité dans le bassin versant de l'Oued Laou (Maroc). *Travaux de l'Institut scientifique : série générale*, n. 5, p. 107-115.
- Ater M., Hmimsa Y. (2013).** Agrodiversité des agroécosystèmes traditionnels du pays Jbala (Rif, Maroc) et produits de terroirs. In Ilbert H., Tekelioğlu Y., Çagatay S., Tozanlı S. (eds.). *Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM. p. 197-208. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104). 2. Séminaire International d'Antalya, 2010/12/16-19, Antalya (Turquie). <http://om.ciheam.org/om/pdf/a104/a104.pdf>
- Bajeddi M. (2001).** *Revenue et viabilité des exploitations en agriculture pluviale au Maroc*. Rabat : Salma Impression (Ed). 187 p.
- Baldoni L., Belaj A. (2009).** Olive. In Vollman J., Rajejan I. (eds) *Oil crops*. New York : Springer. p. 397-421. (Handbook of plant breeding, vol. 4). http://dx.doi.org/10.1007/978-0-387-77594-4_13
- Barranco D., Rallo L. (2000).** Olive cultivars in Spain. *Hortechology*, January-March 2000, vol. 10, n. 1, p. 107-110. <http://horttech.ashspublishings.org/content/10/1/107.full.pdf>
- Bartolini G. (2008).** *Olea databases*. <http://www.oleadb.it>
- Belaiche T., Ibrahimy A. (2015).** Le processus de labellisation de l'Appellation d'Origine Protégée « Huile d'olive Bni Arouss ». *Alternatives rurales*, 01/10/2015, n. 3, 12 p. <http://alternatives-rurales.org/wp-content/uploads/Numero3/AltRur3LabellisationHuileOliveLectEcr.pdf>
- Boulouha B., Loussert R., Saadi R. (1992).** Etude de la variabilité phénotypique de la variété « Picholine marocaine » dans la région du Haouz. *Olivae*, n. 43, p. 30-33.
- Charafi J., El Meziane A., Moukhli A., Boulouha B., El Modafar C., Khadari B. (2008).** Menara gardens: a Moroccan olive germplasm collection identified by a SSR locus-based genetic study. *Genetic Resources and Crop Evolution*, vol. 55, n. 6, p. 893-900. <http://dx.doi.org/10.1007/s10722-007-9294-6>
- Cordeiro A.I., Sanchez-sevilla J.F., Alvarez-tinaut M.C., Gomez-jimenez M.C. (2008).** Genetic diversity assessment in Portugal accessions of *Olea europaea* by RAPD markers. *Biologia Plantarum*, December 2008, vol. 52, n. 4, p. 642-647. <http://dx.doi.org/10.1007/s10535-008-0125-1>
- DPA Chefchaouen. (2012).** *Recensements et statistiques de la zone d'action*. Document interne non publié.. Chefchaouen : Direction Provinciale de l'Agriculture (Maroc).
- Fay G. (1973).** Dégradation accélérée du milieu et modes d'exploitation sur le piémont du Jbel Khizana. In : CNRS. *Etude de certains milieux du Maroc et de leur évolution récente*. France : CNRS. p. 79-88.

- Hauane H. (2012).** *Origines, domestication et diversification variétale chez l'olivier (Olea europaea L.) à l'ouest de la Méditerranée*. Thèse (Dr. Evolution, Ecologie, Ressources Génétiques, Paléontologie) : Montpellier Supagro, Université de Marrakech. 272 p.
- Hauane H., Khadari B. (2011).** Olive diversification process in south western Mediterranean traditional agro-ecosystems. *Acta Horticulturae* (ISHS), vol. 918, n. 2, p. 807-812.
- Hmimsa Y. (2009).** *L'agrodiversité de l'agrosystème à l'arbre : cas du Rif (nord du Maroc)*. Thèse de Doctorat : Université Abdelmalek Essaâdi.
- Hmimsa Y., Ater M. (2008).** Agrodiversity in the traditional agrosystems of the Rif mountains (North of Morocco). *Biodiversity*, vol. 9, n.1-2, p. 78-81. <http://dx.doi.org/10.1080/14888386.2008.9712890>
- Jabiot I. (2015).** « Beldi-roumi » : hétérogénéité d'une qualification ordinaire. Rabat : Centre Jacques Berque. 15 p. (Les Études et Essais du Centre Jacques Berque, n. 25). <http://www.cjb.ma/etudes-et-essais/item/2888-beldi-roumi-heterogeneite-d-une-qualification-ordinaire.html>
- Khadari B., Breton C., Moutier N., Roger JP., Besnard G. et al. (2003).** The use of molecular markers for germplasm management in French olive collection. *Theoretical and Applied Genetics*, February 2003, vol. 106, n. 3, p. 521-529. <http://dx.doi.org/10.1007/s00122-002-1079-x>
- Khadari B., Charafi J., Moukhlil A., Ater M. (2008).** Substantial genetic diversity in cultivated Moroccan olive despite a single major cultivar: a paradoxical situation evidenced by the use of SSR loci. *Tree Genetics & Genomes*, April 2008, vol. 4, n. 2, p. 213-221. <http://dx.doi.org/10.1007/s11295-007-0102-4>
- Khadari B., Mokhlil A. (2016).** Peut-on parler de l'olivier au Maroc sans parler de la variété « zitoun beldi » ou « picholine marocaine ». In : Ater M., Essalouh L., Ilbert H., Moukhlil A., Khadari B., (éds). *L'oléiculture au Maroc : de la préhistoire à nos jours : pratiques, usages, commerce et politiques*. Montpellier : CIHEAM. p. 67-78. (Options Méditerranéennes : Série A : Séminaires Méditerranéens; n. 118).
- Kradi C. (2012).** *L'agriculture solidaire dans les éco-systèmes fragiles au Maroc*. Rabat : Editions INRA. 185 p. <http://www.inra.org.ma/publications/ouvrages/kradi1201.pdf>
- MAPM (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime). (2008).** *Plan Maroc vert*. Rabat : MAPM. 32 p.
- Moukhlil A., Hauane H., El Modafar C., Khadari B. (2013).** Histoire de l'introduction et de la diffusion de l'oléiculture au Maroc. In: Ilbert H., Tekelioglu Y., Çagatay S., Tozanli S. (eds.). *Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM. p. 169-196. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104). 2. Séminaire International d'Antalya, 2010/12/16-19, Antalya (Turquie). <http://om.ciheam.org/om/pdf/a104/00006850.pdf>
- Pascon P., Ennaji M. (1986).** *Les paysans sans terre au Maroc*. Casablanca : Les éditions Toubkal. 133 p.
- Pennec F., Wencelius J., Garine E., Raimond C., Bohbot H. (2012).** *FLAME v1.0: Free-List Analysis under Microsoft Excel*. Paris : CNRS.
- Simenel R. (2010).** Beldi/Roumi : une conception marocaine du produit de terroir, exemple des Aït Ba'amran. *Hesperis-Tamuda*, vol. XLV, p. 167-176.
- Taiqui L., Bensalah H., Seva E. (2009).** La conservation des sites naturels sacrés au Maroc : est-elle incompatible avec le développement socio-économique. *Mediterranea Serie de Estudios Biologicos*, vol. II, n. 20, p. 10-46. <http://publicaciones.ua.es/filespublici/pdf/02105004RD42595806.pdf>
- Torrés A. M. 1930.** *La riqueza oliverera de la Región Occidental de la Zona de Protectorado de España en Marruecos*. Direction de colonización